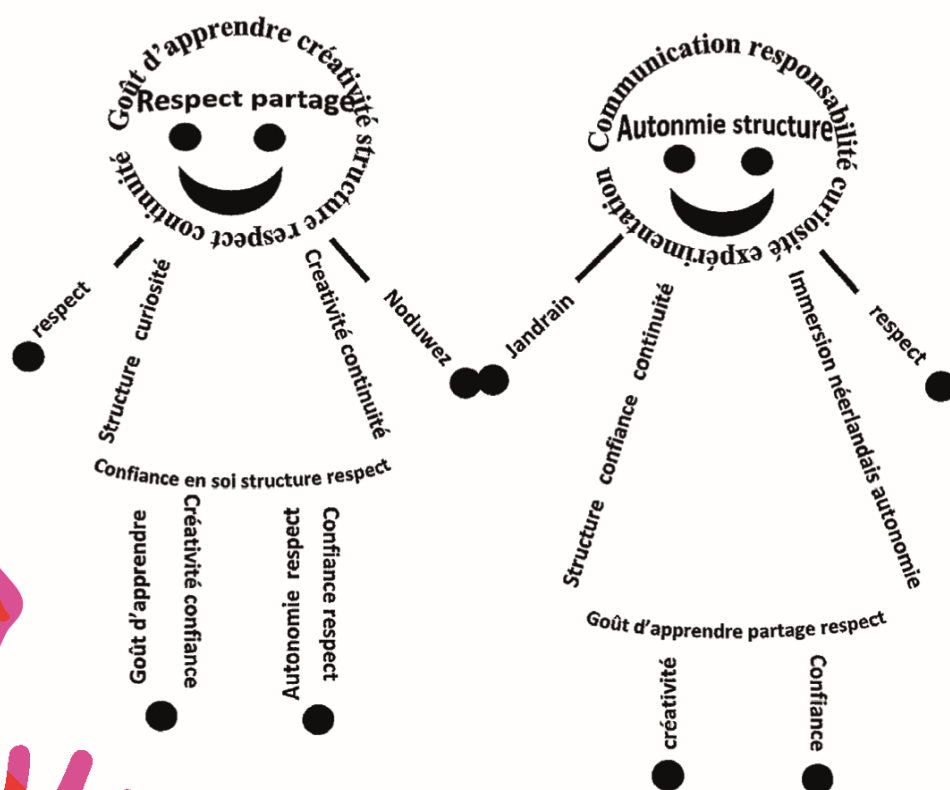


PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ecole Communale Fondamentale de Jandrain



« La différence de chacun est le trésor de tous » [G. Nerval]

E nsemble
C onstruisons
O rganisons
L 'école
E n immersion néerlandais

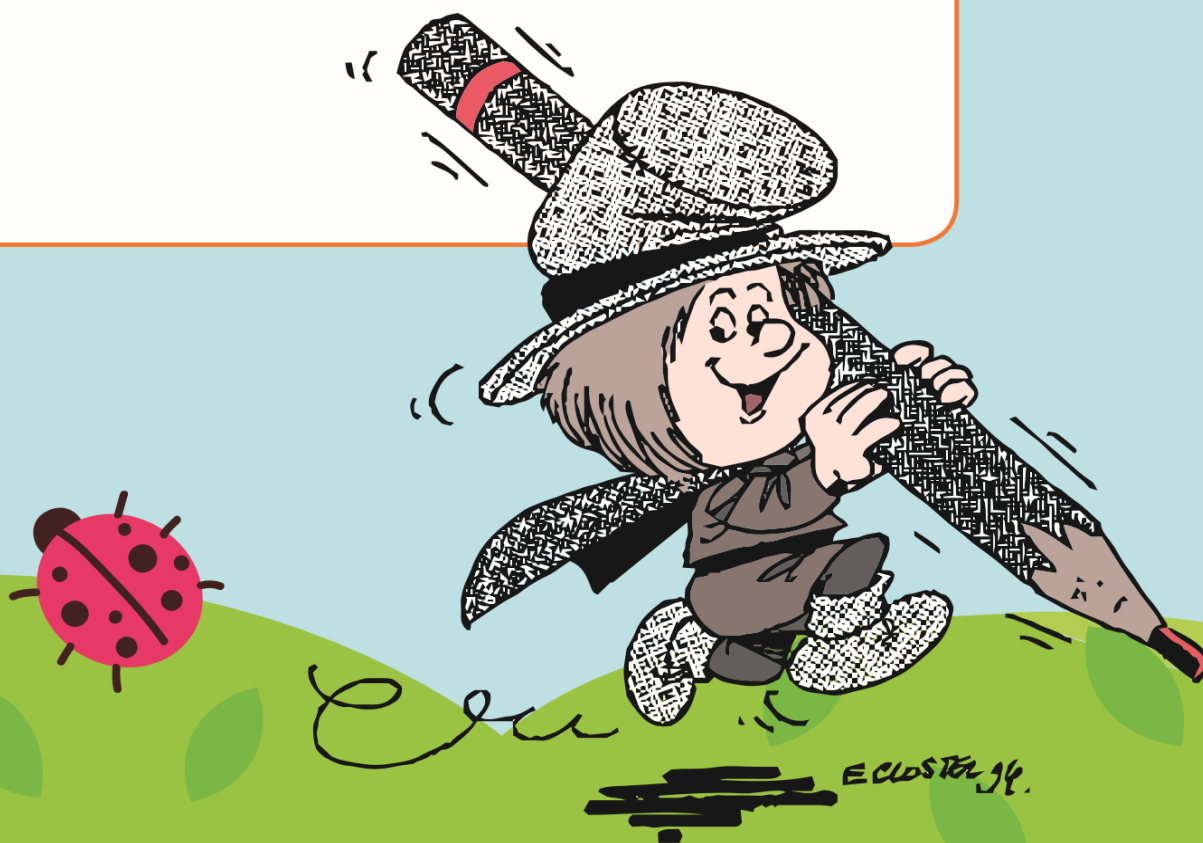
C entrée sur les savoirs et savoir-faire,
O uverte sur la vie extérieure,
M ultiplions donc les activités de recherche en
M ettant les enfants en situation d'écriture en
U tilisant les talents de chacun.
N otre souci dans ce projet d'établissement
A u départ de situations variées est
L 'apprentissage de la lecture et de l'
E xpression écrite au travers de diverses activités de classe.

J oignons nos idées,
A ssurons la continuité à travers des cycles,
N 'oublions plus l'évaluation formative,
D onnons-nous le temps d'appliquer la différenciation,
R égulons les apprentissages,
A cceptons des rythmes différents,
I nvitons les enfants à vivre des activités
N on dépourvues de sens.



I nvitons les enfants à
M aîtriser
P as à pas
L es apprentissages
A u départ de situations
N ovatrices.
T oujours
A l'écoute de l'autre
T ant en maternel qu'en primaire
I nitons les enfants à
O ser se dépasser dans des activités
N ouvelles et pourvues de sens.

N 'oublions pas l'ouverture d'esprit
O uvrons nos portes à
D iverses activités
U tilisant les atouts de tous
W ouah, chacun est différent
E nsemble, éduquons les
(Z) enfants de demain.



I. INTRODUCTION.

Selon le «décret du 13 septembre 2018 modifiant le décret mission du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et organisant les structures propres à les atteindre», chaque école doit posséder son propre projet d'établissement en lien avec son plan de pilotage. (Pdp non encore approuvé à ce jour.)



Notre projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative entend mettre en œuvre. On peut le comparer à une carte d'identité détaillée de l'école.

Il s'inscrit dans la continuité des projets éducatifs et pédagogiques du PO afin d'en respecter les valeurs et d'en atteindre les objectifs.

Il représente le contrat liant les familles et l'école.

Il a été élaboré par les enseignants de l'école et ré approuvé par le conseil de participation en date du 28/09/2017.

A ce titre, l'école de Jandrain met en œuvre les projets pédagogique et éducatif dépendant du décret «Missions prioritaires de l'Enseignement» (du 24 juillet 1997) et articule ses pratiques pédagogiques autour des 4 axes suivants :

II. PORTRAIT DE L'ÉCOLE.

Notre école communale, située à l'est du Brabant Wallon existe depuis 1874. Petite école rurale au cœur du village comptant pendant de nombreuses années une soixantaine d'enfants.

Depuis septembre 2003, l'école a ouvert une section immersion en néerlandais tout en gardant sa filière francophone jusqu'en juin 2013. Le bâtiment en dur a bénéficié d'un réaménagement. Des préfabriqués sont venus s'y ajouter afin que chacun puisse trouver une classe spacieuse...

Notre école compte 4 classes maternelles (accueil/M1-M2-M3) et 6 classes primaires, pour un total d'environ 170 élèves. L'ambiance y est restée familiale et conviviale...

L'implantation principale est située chaussée de Wavre 59 sur l'axe principal Hannut-Jodoigne et à la frontière linguistique d'où la création de la filière immersion néerlandophone.

La seconde implantation est située rue Pierre Renard à Noduwez. La petite école compte 5 classes (2 maternelles et 3 primaires). Elle a un caractère rural qui a gardé son âme d'école de village.

La petite infrastructure permet à chacun de s'y sentir en famille.

Vos enfants évolueront sur les chemins du savoir, du savoir-faire et du savoir- être dans une ambiance familiale et chaleureuse.



III. CADRE LÉGAL ET ACTIONS CONCRÈTES EXISTANTES.

Notre école communale, organisée par la Commune d'Orp-Jauche et subventionnée par la Communauté française, adopte les objectifs définis par le Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP).



1. «*PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE CHACUN DES ÉLÈVES*».

Grandir en toute confiance en favorisant l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant.

▲ RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT

- Sieste pour les enfants qui en ont besoin (local adapté)
- Différenciation
- Remédiation
- Dossier d'élèves
- Adaptation du matériel
- Enfant vedette
- Sacs à Album
- Collier du narrateur
- Mascotte «Jules» Immersion
- Mascotte «Rex – Chien» et «Monsieur Pot de Colle – Hibou» Noduwez - Mascotte Séraphine et Zéphirin « Ours Jandrain»

Créer un lien entre la maison et l'école. Présenter un «compte-rendu» oral avec photos, images, ... du week-end des mascottes chez l'enfant. Avec pour objectif s'exprimer devant la classe (raconter un évènement par l'enfant).

▲ PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE AVEC DIVERS PARTENARIATS

- Projet «hygiène et santé» (collations saines, boire de l'eau, lavage des mains, les dents, l'utilisation du mouchoir, le corps humain.)
- Bilan individuel de santé obligatoire : 1^{ère} et 3^e maternelle, 2^e et 6^e primaire.
- Animation à la vie affective et sexuelle.
- Journée sportive au Blocry Louvain-La-Neuve. (Jandrain)
- Projet MEGA (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir, tel est le fil conducteur dispensé par la police dans les écoles. (Noduwez)



2. «AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE».

Apprendre par la vie pour la vie.

▲ PÉDAGOGIE ACTIVE

ET PARTICIPATIVE BASÉE SUR LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE

- Situation de départ ayant du sens pour l'enfant
- Travail en ateliers, par projets ; par défis, par manipulations
- Synthèse, récapitulation, expériences.
- Ouverture sur le monde extérieur :
 - ▢ Lecture de la presse (JDE)
 - ▢ Visite, musées, expositions
 - ▢ Théâtre, cinéma, films, spectacles
 - ▢ Promenades découvertes

ARTICLE 15 DU D.M :

- Respecter le rythme des élèves en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée.
- Apprendre en ayant le droit à l'erreur : l'enfant a le droit de se tromper.
- En utilisant l'erreur comme outil de régulation.
- Manipuler pour comprendre.
- Organisation du journal de classe anticipativement.

▲ GÉRER SES APPRENTISSAGES

ORGANISATION D'UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE :

Pour certains élèves, un temps plus long pourra s'avérer nécessaire pour acquérir les compétences visées : dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas sera analysée par l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place.

POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS À BESOIN SPÉCIFIQUES :

- Notre école se doit d'accueillir tous les enfants et de respecter leur différence. Chaque enfant qui lui est confié doit pouvoir s'y épanouir et se construire conformément aux valeurs prônées par le projet éducatif.
- Notre équipe en fonction d'éventuelles demandes d'intégration, évaluera, au cas par cas, la pertinence de celles-ci.

En collaboration avec les parents, le centre PMS, les partenaires d'éducation, des stratégies seraient mises en place afin d'accueillir au mieux ces enfants.

Des temps de concertation seraient mis en place afin de pouvoir évaluer l'évolution des apprentissages et collaborer au mieux à l'avancement de l'enfant.

LES MOMENTS D'ÉVALUATION

▢ L'ÉVALUATION FORMATIVE

- Elle se fait au cours de l'apprentissage pour permettre le réajustement de la didactique.
- Elle permet de découvrir où et en quoi l'élève éprouve des difficultés en vue de lui proposer des pistes pour les surmonter.

▢ L'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

- L'élève est confronté à des épreuves fondées sur les socles de compétences. (P2-P4)
- Au terme de chaque étape, l'élève fera du mieux qu'il peut.
- En cas d'échec, un jury interne présidé par la directrice et composé des enseignants titulaires sera constitué.
- En fin de P6, l'épreuve externe commune afin d'obtenir le Certificat d'Etudes de Base (CEB).
- Un jury d'école peut accorder le CEB à l'élève inscrit en 6e primaire qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer en tout ou en partie à l'épreuve externe commune. Le jury fonde alors sa décision sur un dossier comportant la copie des bulletins des deux dernières années de la scolarité tels qu'ils ont été communiqués aux parents.

Des épreuves externes non certificatives ont lieu chaque année en octobre en P3 et P5. Elle porte alternativement sur les mathématiques, le français, l'éveil.

ACCÈS À DES TECHNOLOGIES DIVERSES

- Bibliothèque de l'école (en projet pour l'implantation Noduwez)
- JDE
- Télé-documentaires
- Internet



3. «PRÉPARER LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES».

Devenir les adultes de demain, des citoyens responsables

▲ TRAVAIL DE SOCIALISATION DES L'ACCUEIL

- Règles de politesse
- Entretien familial
- Coin «zen» se sentir bien dans son école, sa classe
- Apprentissage de l'autonomie
- Gestion et respect des outils au service du savoir
- Jeux de coopération
- Communication non violente



▲ SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- **Défi Energie** : Ecole Zéro Watt (Ecole lauréate en 2012)
- **Tri des déchets** (Participation au concours de l'école la plus propre de Wallonie). Les enfants participent à l'action « ma commune propre »
- **Collecte de déchets recyclables** : piles usagées, cartouches d'encre photocopieuse, bouchons (associer le geste citoyen à l'écologie)
- **Un potager est aménagé pour :**



- ▢ Permettre aux enfants de créer un lien privilégié avec un petit espace de nature dans l'école
- ▢ Donner du sens aux activités
- ▢ Réfléchir à l'alimentation
- ▢ Développer la responsabilité collective et la collaboration au sein de la classe
- ▢ Permettre les échanges intergénérationnels.

▲ CLASSES DÉPAYSEMENT

ORGANISATION DE CLASSES DE DÉPAYSEMENT, ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

(Celles-ci sont payantes avec mise en place d'un « mécanisme » de solidarité permettant de faire descendre le prix de base).

Elles permettent l'apprentissage de la vie en collectivité, encourage la collaboration, sensibilisation à l'environnement.

- Tous les 3 ans pour les élèves de M3I – P1I – P2I Classe de mer/ferme
- Chaque année pour les classes P5-P6 : Forêt – Sport et Sciences (Jandrain / Noduwez)
- P1-P2-P3-P4 Noduwez : Chaque année classer de Mer ou de Sports

▲ TRAVAIL SUR LES RÈGLES DE VIE À L'ÉCOLE ET SUR LES RÈGLES DE LA VIE EN GROUPE

Depuis septembre 2013 les enseignants à tour de rôle surveillent la cour de récréation afin de favoriser, augmenter la qualité de vie et assurer une meilleure gestion des conflits au quotidien.

Le climat scolaire prend en compte le climat relationnel (atmosphère qui règne dans les rapports entre les individus), le climat éducatif, la valeur accordée à l'éducation, le climat de sécurité qui renvoie à l'ordre.



4. «ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE».

S'enrichir des différences de tous.

Le respect du rythme de l'enfant permet à chacun d'acquérir les compétences visées.

La prise de parole au coin tapis chez les plus petits : chaque enfant parle de ses expériences et est respecté par le groupe dans ses choix et ses opinions. L'enseignement en groupes verticaux permet de s'enrichir des différences d'âge entre les élèves et donne à chaque enfant une place dans le groupe classe.

Les activités de découvertes permettent une ouverture au monde extérieur qui nous entoure. Ces sorties permettent à tous les enfants de faire les mêmes découvertes.

La communication entre les parents, les enseignants et les élèves se fait par le biais :

- du journal de classe ou de la farde d'avis, de mails.
- des valves d'informations (parfois fenêtre hall principal)
- de réunion individuelle à la demande
- de réunion d'information (collective) en début d'année aux élèves - de réunion individuelle lors de la remise des bulletins

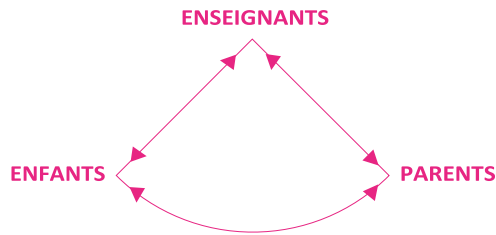
La réussite de votre enfant est l'affaire de tous et nécessite une collaboration entre les parents et l'équipe éducative.

Dans le cadre de l'immersion (choix dès la 3ème maternelle) le PSE, PMS, les logopèdes... sont d'une aide précieuse. En cas de difficultés un bilan logopédique peut être demandé. (Avis à la demande de parents, au niveau de l'orientation...)



LES RÔLES DE CHACUN

Nos objectifs ne peuvent être atteints que par une indispensable collaboration entre tous les acteurs de la vie scolaire.



LES PARENTS assurent un suivi scolaire en s'intéressant aux activités tout en laissant à l'enseignant le rôle pédagogique.

Les parents sont un soutien indispensable dans notre tâche éducative c'est pourquoi ils se doivent :

- ▢ **d'encourager et de soutenir** l'enfant dans son travail journalier, ses activités scolaires et son évolution,
- ▢ **d'accorder de l'attention et de l'intérêt** à la vie de l'école,
- ▢ **d'examiner le travail, les réalisations et les résultats** de leur(s) enfant(s),
- ▢ **de veiller à être ponctuels et à accomplir** au mieux les **tâches administratives**,
- ▢ **d'encourager l'apprentissage de l'effort, de persévérer dans les difficultés**,
- ▢ **d'entretenir un dialogue d'ouverture, de respect de soi et des autres, de l'environnement scolaire...**
- ▢ **de faire confiance** à l'équipe éducative



L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE s'engage à

- ▢ **utiliser des stratégies diversifiées** pour répondre aux besoins de chaque enfant,
- ▢ **communiquer et organiser des rencontres avec les parents** (collectives ou individuelles),
- ▢ **évaluer les apprentissages** et informer les enfants sur leurs progrès, leurs difficultés, l'aide supplémentaire éventuellement apportée,
- ▢ **encourager la persévérance**,
- ▢ **informer l'enfant sur les attentes que l'enseignant a vis-à-vis de lui.**



▲ ASPECTS ORGANISATIONNELS

L'école communale de Jandrain est ouverte de 6h30 à 18h30 et le mercredi jusque 17h30.

Développer un accueil de qualité.

Deux ATL (accueillant extra-scolaire et une éducatrice sont chargé(e)s de l'encadrement des enfants) durant les périodes hors temps scolaire accompagnés de trois renforts permettant une plus grande sécurité.

Etude dirigée :

Jandrain : lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h45 à 16h45

Noduwez : lundis, mardis, jeudis, 15h30 à 16 h30.

Toutefois, il permet de réclamer les frais :

- d'accès à la piscine (2,5€)
- de participation aux activités culturelles et sportives et les déplacements qui y sont liés.
- des repas scolaires :
 - ▢ Enfant du maternel : 3,50 €
 - ▢ Enfant du primaire : 4,50 €
 - ▢ Potage : 0,40 cents
- service d'accueil extrascolaire
- d'abonnement à des revues et/ou journaux liés au projet pédagogique, notamment abonnement en P5, P6 au JDE.



LA SECTION MATERNELLE

NOS 4 CLASSES MATERNELLES VOUS PROPOSENT D'/DE:

- ▢ Organiser et vivre des situations mathématiques
- ▢ Associer des faits et événements en utilisant un vocabulaire temporel
- ▢ Développer l'autonomie de l'enfant face à la tâche
- ▢ Construire et structurer un espace
- ▢ Développer les formes d'expression et de communication
- ▢ Intégrer l'écrit dans les activités quotidiennes : construire des référents avec les enfants, multiplier les contacts avec l'écrit.
- ▢ Acquérir la méthode du geste et de l'outil : développer et affiner la motricité fine.
S'approprier des savoirs et des savoir-faire en respectant le rythme de chacun.
- ▢ Évaluer en encourageant avec un regard positif
S'ouvrir au monde en profitant de sorties et de personnes ressource pour développer l'esprit critique
- ▢
- ▢



POUR LES ÉLÈVES DE 3IÈME IMMERSION

Le programme est le même donc celui de la Fédération Wallonie Bruxelles, mais l'apprentissage se fait en néerlandais à raison de 50% donné par une institutrice native speaker.

Le travail de l'enseignant néerlandophone est identique à celui d'un enseignant francophone mis à part son rôle de développer la langue cible lors des apprentissages.

Quant au travail de l'enseignant francophone, il vise à enrichir le vocabulaire à travers des activités de langage sans pour autant négliger les apprentissages requis fin de 3^e maternelle.

Sieste surveillée par une puéricultrice pour les plus petits.

Deux périodes de psychomotricité pour chaque classe sont incluses dans l'horaire.

L'APPRENTISSAGE PAR IMMERSION

(Décret du 11 mai 2007 relatif à l'immersion linguistique)

Parce que la communication est une priorité dans la société actuelle :

Nous sommes persuadés que l'apprentissage d'une seconde langue par immersion apporte un plus à nos élèves et permet une plus grande ouverture d'esprit vers le monde extérieur.

Le néerlandais c'est imposé comme un choix judicieux.

Comprendre, oser parler, s'exprimer avec plaisir dans cette seconde langue sont les objectifs que nous visons avec l'aide des enseignants néerlandophones.

Des excursions linguistiques sont des moyens d'apprentissage et d'évaluation qui permettent à nos élèves de comprendre l'importance d'une seconde langue.

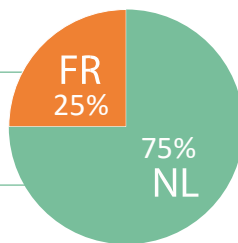
D'autres pratiques telles jeux de rôles, exposés effectués dans la langue d'immersion, des échanges entre classes sont d'autres outils facilitateurs d'apprentissage.

Objectif pédagogique : comprendre, parler, lire et écrire dans la langue cible de manière fonctionnelle dans des situations de la vie quotidienne.

LA SECTION PRIMAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

75 % DE NÉERLANDAIS – 25 % EN FRANÇAIS



L'enfant apprend à lire en néerlandais selon la méthode «veilig leren lezen».

Comme tout enseignement, nous attendons des parents un encouragement et un regard sur le travail de l'enfant durant la journée scolaire afin de lui donner le goût d'apprendre et l'encourager dans son parcours scolaire.

En français, il s'agit de comprendre et de réagir à un message et veiller à sa cohérence.

De nombreuses activités visent à enrichir le vocabulaire et le jeu avec les mots.

Dès que l'enseignante néerlandophone aura vu toutes les lettres avec les enfants, l'institutrice francophone commencera la lecture en français.

En ce qui concerne les devoirs, nous attendons des enfants de :

- pouvoir réinvestir leurs acquis dans de petits travaux simples
 - une recherche de document
 - une lecture de mot
 - de phrases...
- pouvoir lire et orthographier les lettres vues en classe.

En néerlandais

- Eveil historique et géographique
- Lecture/écriture
- Mathématiques
- Expression orale/conjugaison
- Histoire
- Musique/Bricolage/Théâtre

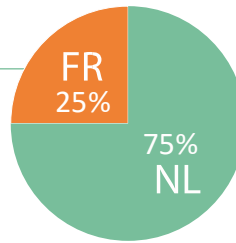
En français

- Remédiation math
- Eveil géographique
- Expression orale
- Initiation grammaire et conjugaison
- Vocabulaire

LA SECTION PRIMAIRE

DEUXIÈME ANNÉE

75 % DE NÉERLANDAIS – 25 % EN FRANÇAIS



Lors de leur entrée en deuxième année, les enfants continuent les 3 derniers livrets de la méthode de lecture «Veilig leren lezen «avant d’entamer une nouvelle méthode de lecture « Totemtaal » misant plus particulièrement sur un apport de vocabulaire plutôt que sur les outils grammaticaux. Nous continuerons la méthode .

On continue l’apprentissage de la lecture sur base de ce qui a été vu en première année.

- Apprentissage + fluidité + compréhension
- Outils grammaticaux
- Savoir Ecrire

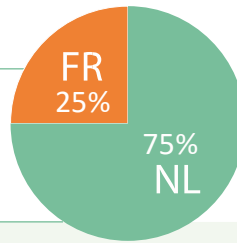
Sans négliger l’oral auquel il faut toujours être vigilant.

En néerlandais

- Expression orale/écrite
- Lecture fluidité et compréhension
- Mathématiques
- Eveil historique, géographique
- Musique/bricolage/théâtre

En français

- Technique lecture /fluidité/ compréhension
- Expression orale
- Orthographe
- Outils grammaticaux
- Savoir Ecrire sur base d’outils
- Remédiation Math



En néerlandais

- Langue

- ▢ Lecture – Ecriture
- ▢ Production d'écrits à partir du vécu des enfants et sur base d'outils.
- ▢ Orthographe
- ▢ Expression écrite/orthographe

- Mathématiques

- ▢ Nombres et opérations
- ▢ Grandeurs
- ▢ Géométrie
- ▢ Problèmes

- Eveil

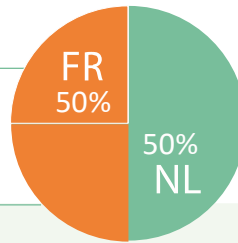
- ▢ Histoire
- ▢ Sciences
- ▢ Géographie

En français

- **Lecture technique et compréhension**
- **Grammaire**
- **Conjugaison**
- **Expression orale et écrite**
- **Orthographe**

QUATRIÈME ANNÉE

50 % DE NÉERLANDAIS – 50 % EN FRANÇAIS



En néerlandais

- **Langue**

- △ Lecture/compréhension
- △ Production d'écrits sur base du vécu et d'outils
- △ Orthographe
- Grammaire
- △ Expression orale

- **Mathématiques**

- △ Nombres et opérations
- △ Grandeurs

- **Eveil**

- △ Eveil scientifique et géographique

- **Bricolage**

En français

- **Langue**

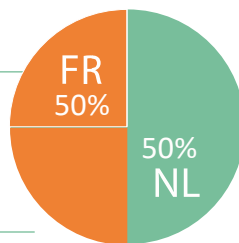
- △ Lecture/compréhension et fluidité
- △ Grammaire
- △ Conjugaison
- △ Orthographe
- △ Expression orale et écrite

- **Mathématiques**

- △ Problèmes
- △ Géométrie

- **Eveil**

- △ Eveil historique



En néerlandais

- Langue

- ▢ Lecture compréhension
- ▢ Production d'écrits sur base du vécu et d'outils
- ▢ Orthographe
- ▢ Grammaire
- ▢ Conjugaison
- ▢ Expression orale
- ▢ Outils au service de la langue

- Mathématiques

- ▢ Nombres et opérations
- ▢ Grandeurs

- Eveil

- ▢ Eveil scientifique & historique

- Bricolage

En français

- Langue

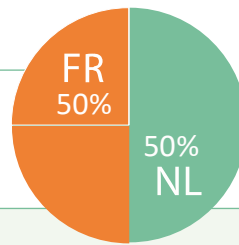
- ▢ Lecture compréhension
- ▢ Grammaire
- ▢ Conjugaison
- ▢ Orthographe
- ▢ Expression orale et écrite

- Mathématiques

- ▢ Problèmes
- ▢ Grandeurs

- Eveil

- ▢ Eveil géographique



En néerlandais

- Langue

- ▢ Lecture compréhension
- ▢ Production d'écrits sur base du vécu et d'outils
- ▢ Orthographe
- ▢ Expression orale
- ▢ Outils au service de la langue
(Grammaire, conjugaison)

- Mathématiques

- ▢ Nombres et opérations
- Grandeurs

- Eveil

- ▢ Eveil scientifique & historique

En français

- Langue

- ▢ Lecture compréhension
- ▢ Grammaire
- ▢ Conjugaison
- ▢ Orthographe
- ▢ Expression orale et écrite

- Mathématiques

- ▢ Problèmes
- ▢ Géométrie

- Eveil


- ▢ Eveil Scientifique

IV. ACTIONS PRIORITAIRES DE NOTRE ÉQUIPE POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

Outre la poursuite et l'enrichissement des stratégies déjà mises en place, voici les actions prioritaires de notre équipe pour les 3 prochaines années **en lien avec le plan de pilotage** de l'école.

- Concertations fixes prévues selon un horaire pour toute l'année scolaire et bonnes pratiques collaboratives entre enseignants afin de favoriser le continuum pédagogique.
- Assurer la continuité des apprentissages par le biais de référentiels pratiques et utiles.
- Développer la différenciation : c'est-à-dire encore être plus proche des besoins des élèves en permettant à chaque enfant de travailler à son rythme.
- Mener une réflexion globale sur l'évaluation.
- Continuer à mettre en place des actions concrètes visant à promouvoir l'autonomie et les attitudes responsables ; entre-autre par la construction d'un outil commun de gestion des conflits et des sanctions.
- Ouvrir l'école sur le monde extérieur et susciter le goût de la culture par des visites culturelles (ex : Ypres P5-P6 à la veille de l'armistice....)

Durant l'année scolaire 2016-2017 les enfants ont participé à un examen de la Taal Unie leur décernant à chacun leur niveau dans les quatre disciplines :

-  Lire
-  Ecrire
-  Ecouter
-  Parler

Les résultats du CEB sont équivalents voire supérieurs à la moyenne d'une classe francophone.

2021-2022 :
2020-2021 :
2019-2020 :
2018-2019 :
2017-2018 : réussite de 12 élèves sur 12
2016-2017 : réussite de 23 élèves sur 24.
2015-2016 : réussite de 12 élèves sur 12.
2014-2015 : réussite de 20 élèves sur 20.
2013-2014 : réussite de 12 élèves sur 13.

En 2016-2017 une enfant a passé son CEB en 5ème année dans le but de faire une sixième année primaire en Flandre avant de reprendre un parcours commun.

Les zones voisines pour l'apprentissage par immersion au niveau du premier degré de l'enseignement secondaire sont Hannut et Jodoigne.

Mi-septembre, dans chacune des classes, est organisée une réunion organisationnelle de rentrée où les parents sont conviés. Les enseignants francophones et néerlandophones présentent leurs cours, les manuels utilisés, outils mis à la disposition des parents afin que tout se passe au mieux.

Lorsqu'un enfant éprouve des difficultés, des remédiations sont mises sur pied dans la classe l'enfant par son titulaire afin de remédier le plus rapidement possible aux difficultés rencontrées.

V. COORDONNÉES DE CONTACT

Directrice: Brigitte Wauters

Tél. : 019/63 53 89

E-mail : ecoledejandrain@gmail.com

Adresse : Chaussée de Wavre 59 - 1350 ORP-JAUCHE (Jandrain)

Horaires : 8h30-12h05 et 13h15-15h20

www.ecoledejandrain.be





PROJET D'ÉTABLISSEMENT
Ecole Communale Fondamentale
de Jandrain